

# Emploi

La zone d'emploi présente un déficit de professions intermédiaires et d'agents de maîtrise. Il existe peu d'emplois qualifiés pour les jeunes diplômés du Pays. De plus, une partie importante des emplois se concentre dans les établissements de certains grands groupes (Danone, Autoliv, Club-Med, Socopal). Les actifs de la zone d'emploi du Pays de Bray entrent tôt sur le marché du travail. La part des jeunes de moins de 30 ans dans l'industrie est beaucoup plus forte qu'au niveau régional (27,2 % contre 17,8 %).

Selon l'INSEE, dans les zones d'emploi de la Seine-Maritime, le Pays de Bray, dont le taux de chômage est le plus faible de la région, se distingue en termes de créations d'emplois salariés sur le premier trimestre 2003 (plus d'une centaine répartie sur les secteurs de l'industrie, du BTP et des services).

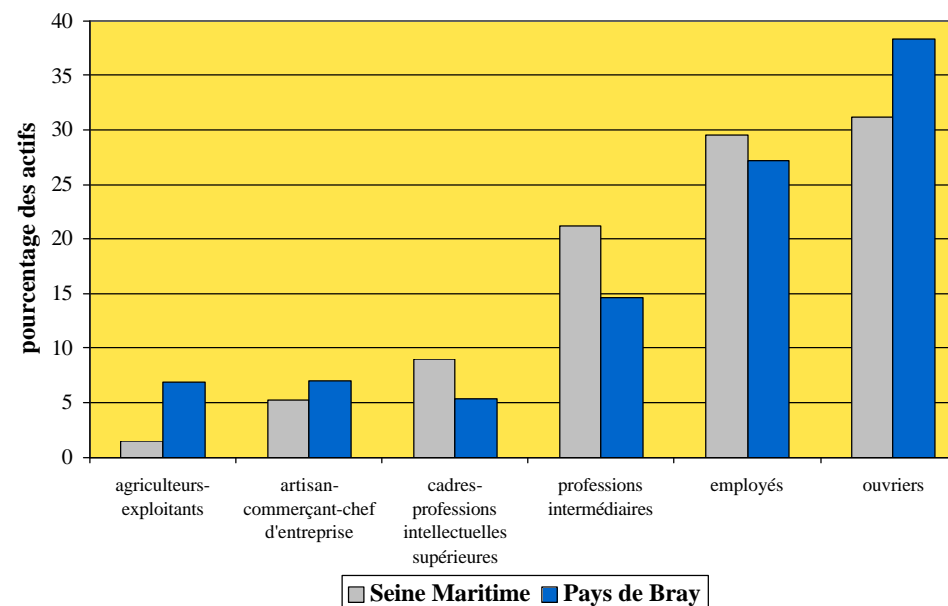
(Source : INSEE, Aval n°28, octobre 2003)

Le taux d'emploi du Pays de Bray est de 0,86. On définit ce taux comme le rapport entre le nombre d'emplois sur le territoire, et le nombre d'actifs ayant un emploi et habitant sur le territoire. Si ce rapport est supérieur à 1, cela indique que la zone est attractive en termes d'emploi. S'il est inférieur à 1 comme dans le Pays de Bray, les actifs résidant dans la zone et travaillant à l'extérieur sont plus nombreux que les personnes extérieures à la zone venant y travailler.



Le Casino de Forges-les-Eaux est un important employeur du Pays de Bray.

Catégories socio-professionnelles  
Comparaison entre le Pays de Bray et la Seine Maritime



Source : Recensement général de la population 1999, INSEE